

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 20 OCTOBRE 2015**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

**ADOPTION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) ET AUTORISATION A SIGNER ET PRESENTER LA DEMANDE D'AD'AP**

Approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les ERP et IOP de la commune ;

Autorise le Maire à signer et déposer la demande d'Ad'AP auprès du préfet et à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision.

**DESIGNATION DES MEMBRES POUR LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES (CIAPH)**

Désigne M. Alain BERAUD et M. Jean-Claude RAYMOND, membres pour la Commission Intercommunale d'Accessibilité pour les Personnes Handicapées (CIAPH).

**CONVENTION D'ANIMATION DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) PAR L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE ST GERMAIN LAVAL**

Approuve la Convention de la mise à disposition d'un animateur loisirs diplômés BAFA, de l'Association Familles rurales St Germain Laval lors des TAP (temps d'activités périscolaires) dans l'école de St Germain Laval dans le cadre de la mise œuvre de la réforme scolaire pour la deuxième période de l'année scolaire 2015/2016.

**DEMANDE DE SUBVENTION ECOLE PRIVEE POUR SORTIES PEDAGOGIQUES**

Accorde une subvention de 800 € à l'Ecole Privée Les Marronniers pour l'année 2014/2015 pour les sorties pédagogiques.

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE PEP 42**

Décide d'allouer une somme de 50 €. à l'Association des PEP 42 42100 ST ETIENNE pour rendre pérenne l'action le « Prix littéraire PEP42-ASSE Cœur Vert » 11ème édition, auquel une classe de l'école publique participe.

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITE DE JUMELAGE DE ST GERMAIN LAVAL**

Octroie une subvention exceptionnelle de 200 €. au Comité de Jumelage pour participer à l'achat du cadeau collectif offert à la Commune de SAN GERMANO VERCELLESE par le Comité de Jumelage et la Commune, à l'occasion du voyage en Italie organisé en juillet 2015

**TRAVAUX MONUMENT AU MORTS DE 1870 : DEMANDE DE FINANCEMENT AU SOUVENIR FRANCAIS**

Emet un avis favorable pour réaliser des travaux au monument aux morts de 1870 Place du Revarin estimés à 1 264 €. HT. par Services Funéraires COLOMBAT ZA Pralong 42260 – ST GERMAIN LAVAL et sollicite le concours financier du Souvenir Français pour ces travaux.

**BUDGET GENERAL 2015 : DECISION MODIFICATIVE N°3**

Donne son accord pour des ajustements de crédits en vue de règlements au budget général 2015.

**ELECTIONS REGIONALES**

Les permanences pour la tenue des bureaux de vote ont été fixées pour les 6 et 13 décembre 2015 de 8 heures à 18 heures.

**DECISION PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL : AVENANTS TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE**

Donne connaissance à l'assemblée de la décision d'approuver les avenants aux lots 3, 4, 5, 9, 10, 11 et 12 des marchés de travaux relatifs à la construction du groupe scolaire.